Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses :

soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 14 (1906)

Heft: 1

Artikel: Le lit-caisse de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'elle n'eût pu entreprendre de son propre chef avant longtemps.

A côté des écoles de garde-malades, il s'agissait spécialement de la création des colonnes de secours auxiliaires; grâce au concours des instructeurs de la troupe sanitaire, des cours pour la formation et le perfectionnement de ces colonnes de transport ont pu être donnés à Bâle en 1904 et en 1905, et promettent un développement graduel de ce nouveau rouage sanitaire.

Au point de vue de son organisation, la Croix-Rouge suisse a subi plusieurs modifications importantes pendant les dernières années; elle est ainsi à même aujourd'hui de répondre aux exigences qui lui seraient demandées en temps de guerre. La Direction a divisé la tâche qui lui incombe en une Direction générale des affaires, une Commission des transports, une Commission des hôpitaux, une commission qui s'occupe de réunir le matériel nécessaire et de le magasiner, enfin une Commission de mobilisation.

Cette organisation nouvelle répond aux besoins actuels et donne toutes les garanties d'un développement progressif normal de la Croix-Rouge suisse. Avec le concours des sociétés sœurs (sections de la Société militaire sanitaire, Alliance des samaritains, Société d'utilité publique des femmes suisses), il lui sera aisé de remplir sa tâche en vue de la guerre, et facile de s'occuper de toutes les questions qui doivent l'intéresser en temps de paix (soins aux malades, premiers secours en cas d'accidents, quêtes et distributions en temps de calamités nationales).

C'est ainsi qu'après 25 ans d'existence la Croix-Rouge suisse, quoique ne pouvant pas encore se dire prête en tous points en ce qui concerne son activité au cas où une guerre viendrait à se déclarer, nous offre cependant, — après un long travail de préparation, — toutes les garanties désirables d'une aide efficace aux troupes sanitaires suisses en campagne, et d'une activité bienfaisante en temps de paix.

Nous souhaitons que toutes les personnes qui s'occupent du perfectionnement de la Croix-Rouge et des services auxiliaires des secours aux blessés, puissent faire progresser leur noble tâche; c'est ainsi que la Croix-Rouge s'attirera de plus en plus les sympathies et conservera l'appui financier de nos autorités et de tout le peuple suisse.

Berne, en décembre 1905.

D^r MÜRSET, médecin en chef de l'armée fédérale.

>--{\$\$}--c

Le lit-caisse de la Croix-Rouge

Dans le but de faciliter l'organisation et de vulgariser en Suisse les cours de soins aux malades, la Direction de la Croix-Rouge a fait construire un modèle de lit rustique pour servir de démonstration aux leçons de garde-malades.

La caisse, telle qu'elle est représentée dans la fig. 1 à l'état fermé, forme ellemême le cadre d'un lit de dimensions moyennes; son contenu se compose essentiellement des objets suivants:

- 1 matelas, en trois parties interchangeables,
- 1 petit matelas de tête (trois-coins),
- 3 draps de lit,
- 2 chemises, dont l'une ordinaire, l'autre fendue dans le dos,
- 1 arceau de lit, en fer,
- 3 coussins en balle de millet (forme sac),

- 2 coussins en balle de millet (forme de torche),
- 2 petits sacs de sable,
- 1 traversin en crin,

- 2 caissettes, contenant:
 - 1 appareil à inhalations,
 - 1 bouteille-urinoir pour hommes,
 - 1 crachoir de table,

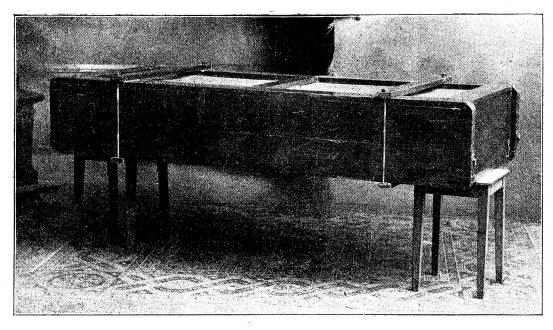


Fig. 1re. Le lit-caisse prêt à l'expédition.

- 1 oreiller en plumes,
- 1 couverture de laine,
- 1 toile caoutchoutée, pour préserver le matelas,
- 1 pièce de battiste Mosettig pour préserver les draps,
- 1 cuvette de malade,
- 1 tasse de malade (tasse à bec),
- 2 tubes à boire, en verre (droit et courbé),
- 1 vessie à glace,
- 1 irrigateur, avec tube et deux canules,
- 1 thermomètre axillaire,

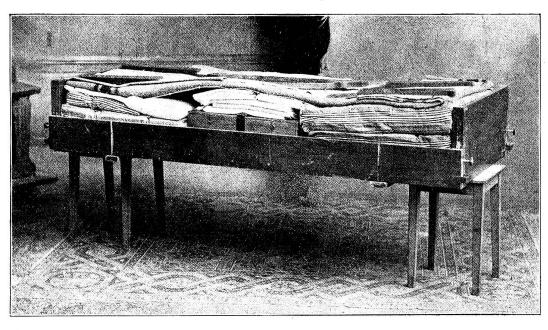


Fig. 2. Le lit-caisse dépourvu de son couvercle.

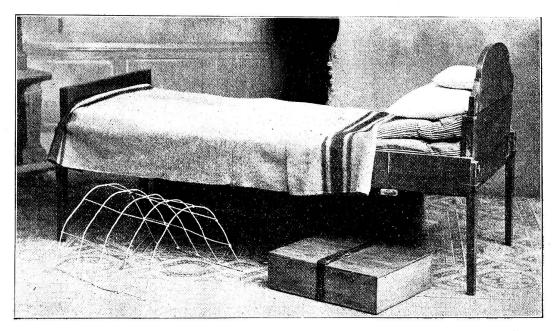


Fig. 3. Le lit-caisse prêt à être occupé.

1 thermomètre de chambre et de bain,1 boîte contenant du sucre, des hosties,un flacon compte-gouttes.

* *

La caisse contient donc le matériel indispensable pour l'enseignement des soins à donner près du lit du malade.

La fig. 2 fait voir l'arrangement des objets mentionnés plus haut, une fois le couvercle de la caisse enlevé.

Au-dessus de la couverture se trouvent les quatre pieds du lit qui doivent être fixés aux quatre angles de la caisse, ainsi que la pièce de tête qui trouve sa place sur l'un des petits côtés.

La fig. 3 nous montre le lit fait et prêt pour la démonstration. C'est un lit de 1,95 m. de long sur 84 cm. de large; la hauteur des bois de lit latéraux est de 38 cm.; les pieds ont 70 cm. de longueur; c'est donc un lit assez grand pour recevoir une personne de taille moyenne.

* *

Un certain nombre de lits-caisses sont à la disposition des sections de la Croix-Rouge ou des sociétés de samaritains qui désirent faire donner à leurs membres un cours de garde-malades. Ces lits sont mis gratuitement à la disposition des médecins de ces cours et peuvent être demandés en tout temps au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse (M. le D^r W. Sahli, Berne).

Circulaire du Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections

Chers camarades!

Nous prenons la liberté de vous rappeler, au sujet des formulaires de Rapport annuel, (formulaires que vous avez dû recevoir en décembre), que vos rapports doivent nous parvenir jusqu'au 15 janvier au plus tard. Les sections qui n'au-

raient pas répondu à cette date ne pourront plus bénéficier de la subvention fédérale.

Nous vous prions instamment de nous retourner les formulaires en mentionnant sous une forme brève les faits principaux concernant l'activité de votre Société pendant l'année 1905, et nous